

ACTION 32 – PROGRAMMATION ONEMA 22.4- CONTRIBUTION A LA PRIORISATION DES SUBSTANCES, ET A LA PRISE EN COMPTE DES DONNEES CHIMIQUES DU MILIEU MARIN DANS LES EXERCICES DE PRIORISATION.

NOTE : BILAN 2016 DE LA CONTRIBUTION A LA PRIORISATION DES SUBSTANCES ET A LA PRISE EN COMPTE DES DONNEES CHIMIQUES DU MILIEU MARIN DANS LES EXERCICES DE PRIORISATION.

AUTEUR(S) : ISABELLE AMOUROUX (IFREMER, RBE/BE- CELLULE ARC),

TRAVAIL REALISE EN COLLABORATION POUR IFREMER AVEC ALICE LAMOUREUX (IFREMER, ODE/DYNECO/VIGIES), CELINE TIXIER ET CATHERINE MUNSCHY (IFREMER, RBE/BE/LBCO), ANNE GROUHEL (IFREMER, RBE/BE- ROCCH)

Dans le cadre de cette action, l'Ifremer contribue à la réflexion et à la priorisation des substances selon deux axes : une participation aux réunions avec appui institutionnel (réponse aux sollicitations) et une contribution aux travaux du réseau Normand incluant le transfert des données sur les substances émergentes en milieu marin vers une base de données européenne.

1. Participation aux réunions avec appui institutionnel

L'Ifremer participe autant que possible, aux réunions du **GT substances** (réunions des 07/03/2016, 16/06/2016 et 04/10/2016) et du **Comité Expert Priorisation**, et répond si besoin est, aux questions, sollicitations émises par les ministères ou l'Onema, et intervient dans la relecture des différents documents transmis pour apporter des éléments sur le contexte marin (projet de rapport du JRC sur la priorisation des substances).

L'Ifremer intervient dans le nouveau **Réseau de Surveillance Prospective** qui s'est constitué et dont la première réunion de lancement (Copil RSP) a eu lieu en décembre 2016, ce réseau porte sur les milieux aquatiques et le milieu littoral est concerné. Ce comité de pilotage aura vocation à suivre les campagnes de la liste de vigilance européenne, des campagnes sur les substances émergentes au niveau national, la surveillance des substances pertinentes à surveiller et les campagnes sur les outils innovants. Il s'inscrit également dans le plan micropolluants 2016-2021 (action 26).

L'Ifremer a participé au ***Copil Plan micropolluant***, le 16 novembre à Paris. Catherine Munschy (LBCO) y a présenté l'action de veille sur les polluants organiques persistants émergents dans l'environnement marin côtier (Veille-POP). Cette action, financée par l'Onema, est inscrite dans un schéma pluriannuel depuis 2009. Elle vise à la détermination des niveaux et profils ainsi que de la distribution géographique de la contamination du littoral métropolitain par des contaminants organiques hydrophobes émergents. L'inscription de cette étude dans la durée ainsi que l'utilisation d'échantillons archivés de la mytilothèque du ROCCH permettent d'étudier les tendances temporelles de la contamination. L'étude repose sur des matrices intégratrices (mollusques collectés lors des échantillonnages ROCCH) permettant d'appréhender l'état de contamination du milieu par des contaminants hydrophobes persistants. Les contaminants principalement ciblés dans cette étude sont les retardateurs de flamme bromés (RFB) -polybromodiphényléthers (PBDE) et hexabromocyclododécane (HBCDD)-, les composés perfluorés (PFC) et les muscs synthétiques.

L'Ifremer participe également à la réunion de **Gouvernance du Portail Substance Chimique** (05/07/2016), géré par l'Ineris. Ce portail est essentiel pour permettre un accès aux informations vérifiées sur les caractéristiques physico chimiques, données écotoxicologiques, ... des substances chimiques, et il facilite l'accès aux informations sur les listes réglementaires.

2. Contribution au Réseau Norman

Dans le cadre de la contribution à la priorisation des substances, il avait été identifié la nécessité de prendre en compte les données des contaminants chimiques acquises en milieu marin dans les exercices de priorisation menées par le réseau Norman au niveau Européen et l'Ineris en lien avec le CEP (Comité Expert Priorisation) au niveau Français. La méthodologie de priorisation des substances émergentes définie est appliquée aux données collectées, bancarisées dans une base de données européenne (Empodat). Le travail initié par Ifremer en 2015 sur le transfert des données bancarisées dans Quadrige² des substances chimiques émergentes sur le biote et l'eau vers Empodat s'est poursuivi début 2016. Après extraction des données correspondant aux critères (n°CAS, données qualifiées bonnes ou non qualifiées, champs extraits et métadonnées associées), les données ont été réorganisées via un script de traitement de données, de façon à correspondre au format pré défini pour permettre une intégration plus aisée dans Empodat.

Début 2016, une phase de validation des fichiers à intégrer dans Empodat a été entamée par la gestionnaire Empodat (16 janvier). Pour cela, un nouveau fichier remanié, reprenant des éléments que nous lui avons transmis nous a été soumis pour validation. Pour le biote, ce fichier ne concernait que les données de 4 substances : benzo(a)anthracène, endosulfan-sulfate, octabromodiphényl ethers and phenanthrene, alors que nous avons transmis les données pour 24 substances, mais le fichier a été restreint aux données obtenues en France métropolitaine (les données relatives aux DOM TOM ne sont pas reprises par Empodat). De plus, suite à la détection d'anomalies lors de la phase d'examen pour la validation de ce fichier, des modifications dans le script de mise en forme des données pour Empodat ont du être faites et de nouveaux fichiers de données ont été transmis les 16 et 22/02/2016.

Depuis, l'intégration de ces données marines Françaises dans la base de données Empodat semble toujours en cours. Jusqu'à présent, et après plusieurs sollicitations, nous n'avons pas eu confirmation de l'intégration effective de ces données ; aussi avant d'entamer un nouveau transfert de données sur le sédiment, nous attendons la validation de cette première phase.

L'Ifremer est membre du réseau Norman, et a participé à la 8ème **l'Assemblée Générale de Norman** (30 novembre et 1^{er} décembre 2016 à Vienne). Cette assemblée a été l'occasion de faire le point sur l'avancée des divers groupes de travail du réseau. Elle était organisée en plusieurs sessions qui ont permis de couvrir les thématiques suivantes :

- Priorisation des contaminants d'intérêt et base de données
- Outils basés sur les effets (Bioessais et Analyse dirigée par l'effet)
- Analyse non ciblée
- Environnement intérieur
- Recyclage des eaux usées
- Echantillonneurs passifs
- Nanomatériaux et microplastiques

En ce qui concerne le travail de priorisation du groupe Norman basé sur l'utilisation de la base de données EMPODAT, un point a été fait sur les données disponibles dans cette base. Actuellement 9 millions de données sont enregistrées dans la base. De nouvelles données françaises (2014-2015, biote et sédiments) et des données norvégiennes vont être intégrées prochainement. A noter que la couverture spatiale est faible : les ¾ des données sont françaises et le dernier quart est constitué en majorité de données d'Allemagne et des Pays -Bas. Quelques données de Slovaquie et de Suède sont également disponibles. Un appel a donc été lancé aux membres du réseau Norman pour alimenter cette base de données sur laquelle repose tout le travail de priorisation. En mai 2017, il est également prévu un atelier pour travailler sur les aspects QA/QC d'EMPODAT : métadonnées nécessaires, qualification des données...

Par ailleurs, suite aux questions soulevées lors de l'atelier organisé pour le 10ème anniversaire du réseau Norman en octobre 2016, une discussion a été ouverte sur la création d'un groupe de travail spécifique pour le milieu marin. Il ressort que les acteurs du milieu marin sont concernés par toutes les thématiques abordées dans les groupes de travail existants et qu'il n'y a donc pas d'intérêt à faire un groupe spécifique pour des « thématiques milieu marin ». De plus, le réseau Norman est une plateforme de choix pour des échanges sur les contaminants émergents entre des acteurs du milieu marin provenant de toute l'Europe, en complément à ce qui est fait au niveau des conventions mers régionales (OSPAR, Medpol...).

Commentaires liés à cette action :

L'essentiel des échanges du GT substances, COPIL RSP, de la priorisation des données concerne les eaux de surface continentales. L'ensemble du processus de priorisation se base sur les données existantes, données qui sont également majoritairement acquises en eau douce, en particulier pour les substances émergentes.

L'Ifremer dispose pour sa part d'une forte expérience de la surveillance en milieu marin pour les contaminants chimiques au travers du ROCCH (Réseau d'Observation de la Contamination Chimique). Il paraît important et intéressant de travailler sur la zone de jonction eau douce-eau marine. Le fait que l'Ifremer puisse être présent au sein de ces groupes permet d'acquérir des connaissances transversales (entre les milieux eaux de surface continentales et eaux marines) et de pouvoir utiliser et adapter au mieux ces informations pour la zone littorale dans un objectif d'amélioration de la cohérence du suivi sur la jonction eau douce – eau marine, toujours dans une optique d'appui à la puissance publique.

A titre d'illustration, en 2016, sur sollicitation du département de la Charente-Maritime, une expertise sur le suivi des pesticides et métaux lourds dans le cadre du programme conchylicole 2016 de Charente-Maritime a été rendu par la cellule ARC (*cette expertise a été réalisée en dehors de la présente action ONEMA*). La méthodologie générale utilisée a consisté à croiser la liste des substances utilisées sur le bassin versant avec les différentes listes de substances d'intérêt existantes (listes « réglementaires » et listes élaborées par des experts) afin d'identifier des substances pertinentes pour le secteur. Dans un second temps, la matrice appropriée a été déterminée en fonction des propriétés physico-chimiques des substances étudiées.

Isabelle Amouroux, Stephane Guesdon, 2016. Expertise Ifremer sur le suivi des pesticides et des métaux lourds dans le cadre du programme départemental conchylicole 2016 de Charente-Maritime. Ifremer, RBE/BE/ cellule ARC, septembre 2016, 19 p.

Dans le cadre de la révision des listes de substances d'intérêt en milieu marin, il faut signaler le travail engagé par OSPAR en 2017. Il a sollicité deux groupes de travail du CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer) : le Marine Chemistry Working Group (MCWG) et le Working Group on Marine Sediments in Relation to Pollution (WGMS), pour réaliser un rapport sur la sélection et la désélection des substances dangereuses d'OSPAR.

Ce rapport doit permettre d'identifier des substances émergentes pertinentes en milieu marin (de la zone maritime OSPAR), pour que des actions appropriées puissent être prises par OSPAR. Ce travail doit être cohérent par rapport aux actions menées par l'Europe dans le cadre de la priorisation des substances émergentes et doit s'appuyer également sur les travaux de recherche en milieu marin menés par l'ensemble des partenaires de la zone OSPAR.

Céline Tixier (LBCO) co-préside le WGMS et Catherine Munsch est membre du MCWG. Aussi, ce travail sera piloté par le LBCO en 2017 en collaboration avec la cellule ARC.

Onema
Hall C – Le Nadar
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
01 45 14 36 00
www.onema.fr

Ifremer
Rue de l'Île d'Yeu
BP 21105
44311 Nantes cedex 3
02.40.37.40.00
wwz.ifremer.fr